

Réf: Dossier 400591

Avis de constitution

SOCIETE « PAUL KOUMAN-GROUP » en abrégé « PKG »

Siège ABIDJAN PLATEAU ANVEUNE NOGUES
IMMEUBLE GRUBER 2E ETAGE PORTE 5, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 21/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAUL KOUMAN-GROUP » en
abrégé « PKG »

Objet : AVITAILLEMENT MARITIME- TOUS TRAVAUX DE
CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS -
TOUTES PRESTATIONS DE SERVICES (FOURNITURES DE
BUREAU, DE MOBILIER ET DE MATÉRIELS DE BUREAUX, DE
DE CONSOMMABLES INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUES)

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PLATEAU ANVEUNE NOGUES
IMMEUBLE GRUBER 2E ETAGE PORTE 5, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KOSSONOU KOUASSI BENJAMAIN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01743 du 03/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21010/GTCA/RC/2025 du 03/04/2025

Pour Avis

Le CEPICI

